

Accueils de loisirs « Maison des Loisirs »

Du lundi 17 au vendredi 28 avril 2023

INSCRIPTION VACANCES de PRINTEMPS

Inscription obligatoire avant le vendredi 31 mars 2023
Par mail ou auprès du directeur de l'accueil de loisirs ou au C'sam

Renseignements

Nom de l'enfant : Prénom :

Age :

Responsable légal :

Personne à contacter en cas d'urgence : Téléphone :

Fonctionnement

Maison des Loisirs :

Enfant scolarisé à partir de 6 ans

Boulevard Voltaire.

Mail : mdl@ville-chaumont.fr

Tél : 03 25 30 60 69

Les horaires : 7h30/12h15-13h30/18h15

Modalités d'inscriptions et de fréquentations

Merci de cocher les cases des présences de votre enfant ci-dessous :

Attention : L'inscription en restauration est soumise à la fréquentation de la journée entière.

INSCRIPTION	Matin	Repas	Après midi
Lundi 17 avril 2023			
Mardi 18 avril 2023			
Mercredi 19 avril 2023			
Jeudi 20 avril 2023			
Vendredi 21 avril 2023			
Lundi 24 avril 2023			
Mardi 25 avril 2023			
Mercredi 26 avril 2023			
Jeudi 27 avril 2023			
Vendredi 28 avril 2023			

Pour première inscription, il vous sera demandé :

- La fiche de renseignements
- Une copie des vaccinations
- Une attestation de la CAF ou MSA ou déclaration d'impôts 2020 sur revenus 2021

- Adhésion annuelle à régler au C'sam à la première inscription
- Facturation du repas le cas échéant.

Renseignements médicaux devant être portés à la connaissance de l'accueil de Loisirs

Allergies alimentaires : oui non

Précisez :

Autres : (allergies respiratoires, maladie chronique, handicaps, ...) oui non

Précisez :

Toute pathologie doit faire impérativement l'objet d'un RDV avec le directeur de l'accueil de loisirs pour établir un projet d'accueil individualisé ou un contrat d'accueil.

Informations pratiques

- Prévoir au quotidien des vêtements adaptés aux activités
- Prévoir un goûter et une gourde individuelle

Ce document doit être complété et signé par le responsable légal.

En remplissant la fiche d'inscription, vous vous engagez :

- à ce que votre enfant fréquente la structure selon le planning indiqué ci-dessus
- à prévenir avant 9h00 la structure en cas d'absence exceptionnelle
- à respecter les horaires d'ouvertures et de fermeture ainsi que les temps d'accueils et de départs échelonnés

Je soussigné M. ou Mme

Responsable de l'enfant

Signature

RENSEIGNEMENTS :
Direction Education Enfance Jeunesse
Centre des services de l'agglomération de Chaumont
5 avenue Emile Cassez 52000 CHAUMONT
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Tél : 03 25 30 60 69
Mail : guichet.unique@agglo-chaumont.fr